

Communiqué de presse | Lundi 2 décembre 2024

### Projet des phases 1&2 de la Ligne Nouvelle Provence Côte d'Azur : Le projet d'extension de la gare de Marseille Saint-Charles dévoilé par les partenaires

Lundi 2 décembre 2024, Christophe Mirmand, Préfet de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, Renaud Muselier, Président de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, Président délégué de Régions de France, Président de la Société de la Ligne Nouvelle Provence Côte d'Azur, Martine Vassal, Présidente de la Métropole Aix-Marseille-Provence, Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône et Première Vice-Présidente de Départements de France, Benoît Payan, Maire de Marseille, Matthieu Chabanel, Président-Directeur général de SNCF Réseau et Marlène Dolveck, Directrice générale de SNCF Gares & Connexions et Directrice générale adjointe en charge de la Transformation du groupe SNCF, ont rendu public « les Halles Saint-Charles », projet architectural de l'extension de la gare de Marseille Saint-Charles, porte d'entrée majeure du territoire et véritable clé de voûte du système ferroviaire régional.



### Un projet emblématique et structurant de la Ligne Nouvelle Provence Côte d'Azur

Ce projet d'extension de la gare Saint-Charles a été conçu par SNCF Gares & Connexions, maître d'ouvrage et exploitant des gares, et sa filiale AREP, associée à l'agence de paysage Atelier ROBERTA.

Élément essentiel du projet des phases 1 & 2 de la Ligne Nouvelle Provence-Côte d'Azur à Marseille, il prévoit la création d'une traversée souterraine de Marseille (tunnel de 8 km) dont l'extension de la gare Saint-Charles

COFINANCEMENT DU PROJET PAR LES PARTENAIRES SUIVANTS :



MAÎTRISE D'OUVRAGE :



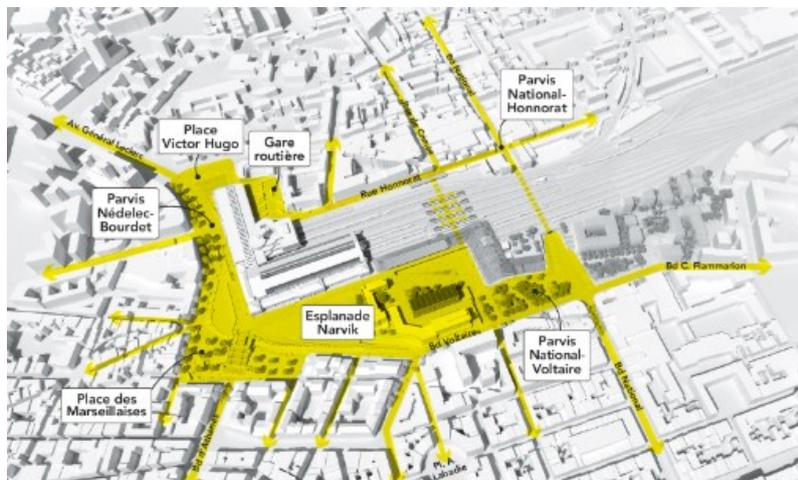
est le point nodal. Cette opération structurante, combinée à la réorganisation des voies de surface et au réaménagement des voies littorales entre Marseille Saint-Charles et l'Estaque, permettra :

- Une amélioration sensible de la régularité des trains ;
- L'accroissement du nombre de trains avec 1 TER tous les quarts d'heure sur l'étoile ferroviaire Marseillaise en direction d'Aubagne, de Miramas et d'Aix-en-Provence ;
- La création de services ferroviaires directs entre l'ouest et l'est de la métropole, sans nécessité de changer de train en gare Saint-Charles ;
- Un gain de temps de 15 à 20 minutes pour plus de 20 000 trains traversant Marseille chaque année.

Cette opération représente **un jalon essentiel à la constitution d'un Service Express Régional Métropolitain (SERM) sur le territoire de la métropole Aix-Marseille Provence**. A l'horizon de sa mise en service, la fréquentation totale de la gare augmentera de plus de 50% (soit près de 19 millions chaque année).

### Une gare multimodale ouverte à 360° sur la ville

A l'issue du développement de ce projet d'extension, dénommé « les Halles Saint-Charles », la gare augmentée de Saint-Charles **s'intégrera parfaitement dans son environnement immédiat** pensé dans le cadre du projet urbain métropolitain. **Ouverte à 360° sur les quartiers riverains et pôle d'attractivité**, elle offrira un passage ville-ville entre les quartiers Belle de Mai, au Nord et Saint-Charles et Chapitre, au Sud.



Catalyseur de transformation, elle permettra l'engagement d'une **véritable dynamique pour l'ensemble des quartiers alentours**. Elle sera par ailleurs **totalement connectée aux réseaux de transport en commun métropolitains** : pôle métro Saint-Charles (M1 & M2), nouvelle ligne de tramway entre la Belle de Mai et le centre-ville de Marseille et gare routière (cars, bus), ainsi qu'aux voies cyclables, assurant ainsi les fonctions d'un puissant **pôle d'échanges multimodal tant à l'échelle régionale que nationale et européenne**.

SNCF Gares & Connexions, en tant que maître d'ouvrage et maître d'œuvre de ce pôle d'échange multimodal, a travaillé en étroite collaboration avec les services de l'Etat, la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, la Métropole Aix-Marseille-Provence, le Département des Bouches-du-Rhône et la Ville de Marseille pour définir les fonctionnalités du projet architectural de cette extension :

COFINANCEMENT DU PROJET PAR LES PARTENAIRES SUIVANTS :



MAÎTRISE D'OUVRAGE :



- **Une gare lisible et identifiable**, en continuité de la première extension réalisée en 2007 ;
- **Une gare confortable offrant de nouveaux services aux usagers ;**
- **Un pôle d'échanges multimodal étendu**, offrant des espaces publics de qualité, ouverts sur la ville et une intermodalité efficace et renforcée ;
- **Une gare à l'identité méditerranéenne**, avec des espaces publics densément plantés, avec une végétalisation adaptée au climat local et à ses évolutions futures.

L'intégration urbaine de ce nouvel ensemble a été pensée à partir d'une promenade piétonne autour du pôle de Saint-Charles, depuis l'angle des boulevards Voltaire et National jusqu'au balcon historique, accessible depuis l'escalier monumental. L'ascension vers le parvis actuel se fera via une rampe paysagère largement plantée, offrant une perspective sur la gare historique.

### Une gare amplifiée, insérée dans son environnement urbain et adaptée au changement climatique

Trois nouveaux espaces urbains complémentaires seront créés dans le cadre du projet : **le parvis jardin Voltaire, le jardin des vents et la place Crimée**, située sous la halle éponyme, où s'articuleront les futurs flux de voyageurs. **Au total 4 300 m<sup>2</sup> d'espaces verts seront créés.**

Pensée au prisme de la démarche Energie Matière Carbone Climat Biodiversité (EMC2B) développée par SNCF Gares & Connexions et AREP, le projet prend en compte les grands défis de la transition écologique et de l'adaptation au changement climatique. Il intègre notamment :

- Des îlots de fraîcheur avec un large couvert végétal ;
- La maximisation des surfaces de pleine terre avec une végétalisation qui privilégie les essences locales ;
- Une gestion alternative des eaux pluviales (espaces en creux, jardins de pluie...) ;
- Des ombrières bioclimatiques naturellement ventilées et des parcours abrités et protégés face aux intempéries (soleil, vent, pluie) ;
- Une production d'énergies renouvelables issue de panneaux photovoltaïques (près de 5 000m<sup>2</sup>) ;
- Le choix de matériaux durables et bas carbone.

### Verbatims

« La transformation de la gare Saint-Charles est une des opérations les plus emblématiques et structurantes de la Ligne Nouvelle Provence Côte d'Azur (LNPCA). En améliorant un maillon essentiel de l'axe littoral du corridor méditerranéen reliant l'Espagne à l'Italie et en étant couplée au déploiement du système européen de gestion des trafics ferroviaires, cette ligne renforcera la connectivité de l'axe littoral avec des nœuds ferroviaires majeurs désaturés, capacitaires et connectés au réseau de transport urbain local. Pour que cette ambition se concrétise, il est impératif d'adapter

COFINANCEMENT DU PROJET PAR LES PARTENAIRES SUIVANTS :



MAÎTRISE D'OUVRAGE :



et de développer la gare Saint-Charles pour accueillir des capacités ferroviaires supplémentaires et offrir des gains de temps de parcours. Sa transformation et son extension permettront donc d'en faire une infrastructure plus performante, plus fonctionnelle, plus accueillante pour les passagers, plus intégrée aux quartiers environnants, plus connectée au réseau de transport urbain et plus adaptée aux enjeux de transition écologique. C'est un aménagement essentiel pour encourager un report modal significatif des déplacements de la route vers le rail à l'échelle des corridors de transport trans-européen et à l'échelle locale. **Christophe MIRMAND, Préfet de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur**

« Avec 15 millions de voyageurs par an, la Gare Saint-Charles est la 1ère gare régionale. Tout au long de son histoire, la gare a su évoluer pour accueillir de nouveaux services. Ça a été le cas avec l'arrivée du TGV Méditerranée à Marseille, ce sera le cas avec la Ligne Nouvelle Provence Côte d'Azur. Associée à la traversée souterraine de Marseille, les HALLES DE SAINT CHARLES sont l'opération phare de la LNPCA. Nous avons fait le choix d'un projet d'infrastructure dimensionné pour accueillir plus de voyageurs et plus de train et d'un projet architectural équilibré, sobre et bien inséré dans la ville. » **Renaud MUSELIER, Président de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, Président délégué de Régions de France, Président de la Société de la Ligne Nouvelle Provence Côte d'Azur**

« Le projet Les Halles Saint-Charles, inscrit dans la dynamique urbaine de Marseille Saint-Charles à 360°, représente une étape essentielle dans la transformation de Marseille et de la Métropole. Tout comme le projet de tramway vers la Belle de Mai, que nous voterons au prochain Conseil métropolitain début décembre, et le projet NEOMMA qui consiste à moderniser et automatiser les deux lignes de métro existantes. A travers ces grands projets portés par la Métropole, mon ambition est d'améliorer la qualité de vie des habitants, favoriser la durabilité et l'attractivité de notre territoire, et préparer la ville aux défis de demain. » **Martine VASSAL, Présidente de la Métropole Aix-Marseille-Provence, Présidente du Département des Bouches-du-Rhône, Première Vice-Présidente de Départements de France**

« Presque deux siècles d'histoire et des dizaines de millions de voyageurs : la gare Saint-Charles est l'un des cœurs battants de Marseille. Cette transformation répond aux enjeux d'une ville qui a repris sa place de grande capitale de la Méditerranée et qui doit désormais se projeter vers son avenir et son ambition tout en s'adaptant aux défis contemporains. Elle est un carrefour de vie et d'échanges pour le monde entier mais avant tout pour les Marseillais : avec ce chantier, nous leur ouvrons un nouvel espace public et nous développons encore le nécessaire réseau de transports en commun dont ils ont besoin au quotidien. » **Benoît PAYAN, Maire de Marseille**

COFINANCEMENT DU PROJET PAR LES PARTENAIRES SUIVANTS :



MAÎTRISE D'OUVRAGE :



« La gare nouvelle de Marseille Saint Charles, dont on dévoile aujourd'hui l'esquisse architecturale, est un exemple emblématique de la collaboration de nos équipes de maîtrise d'ouvrage et d'AREP avec le territoire. Nous avons lancé un challenge entre 3 studios de conception qui a permis aux collectivités de choisir le projet qui correspond le mieux à leurs attentes. Avec cette méthode novatrice, nous proposons un projet sur-mesure répondant à l'ensemble des besoins des parties-prenantes. A Marseille, nous allons construire une extension de la gare Saint Charles et en faire un véritable PEM. L'objectif : une gare intégrée, adaptée, spacieuse et entièrement connectée à tout le réseau de transports métropolitain. Porteuse de l'identité méditerranéenne, la future gare sera l'une des portes d'entrée majeures du projet LNPCA. » **Marlène DOLVECK, Directrice générale de SNCF Gares & Connexions et Directrice générale adjointe du groupe SNCF en charge de la Transformation**

Le réaménagement de la gare de Marseille Saint-Charles est une composante essentielle du projet de Ligne Nouvelle Provence Côte d'Azur, séquence sans précédent de constructions et d'améliorations d'infrastructures ferroviaires dans ce territoire. SNCF Réseau est pleinement engagé pour la réussite de ce projet qui contribuera à décarboner les mobilités et à structurer le réseau ferroviaire autour de Marseille, dans la Région Sud, mais aussi dans l'arc méditerranéen pour faciliter plus encore les circulations entre l'Espagne, la France et l'Italie. **Matthieu CHABANEL, Président-Directeur général de SNCF Réseau**

COFINANCEMENT DU PROJET PAR LES PARTENAIRES SUIVANTS :



MAÎTRISE D'OUVRAGE :





[Lien de téléchargement des contenus présentés lors du point presse](#) , ou QR Code ci-contre à flasher :

Crédits des visuels : ©AREP/Jeudi.Wang/Atelier Roberta



COFINANCEMENT DU PROJET PAR LES PARTENAIRES SUIVANTS :



MAÎTRISE D'OUVRAGE :



### Le projet des phases 1 & 2 de la Ligne Nouvelle Provence Côte d'Azur

La nouvelle extension du pôle d'échange multimodal de Marseille Saint-Charles s'inscrit dans le cadre du projet des phases 1&2 de la Ligne Nouvelle Provence Côte d'Azur.

Ce grand projet ferroviaire, essentiel pour la région, ambitionne de transformer la mobilité quotidienne entre les grandes métropoles d'Aix-Marseille, Toulon, et Nice-Côte d'Azur tout en renforçant les connexions nationales et européennes longue distance. Son objectif : offrir une desserte optimisée des territoires grâce à des trains plus compétitifs, des trajets raccourcis et une ponctualité accrue.

En encourageant le passage de la route au rail, il vise à moderniser la ligne Marseille-Vintimille avec un service plus rapide et fiable. D'ici 2035, il permettra d'augmenter le nombre de trains de + 66%, le nombre de voyageurs de + 50% (+23 millions), dont 62% se reporteront de la route vers le train.

Les premiers travaux des 22 opérations clés du projet, incluant la création ou la modernisation de 9 gares multimodales, débuteront dès 2025, avec des mises en service progressives prévues entre 2028 et 2035. Le projet est financé par l'Union Européenne (20%), l'État (40%), et la Société de la Ligne Nouvelle Provence Côte d'Azur (40%) rassemblant la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, les Conseils départementaux des Alpes-Maritimes, du Var et des Bouches-du-Rhône, les Métropoles de Nice-Côte d'Azur, Toulon-Provence Méditerranée et Aix-Marseille-Provence, ainsi que les 4 Communautés d'agglomération de Cannes Pays de Lérins, de Sophia Antipolis, du Pays de Grasse et de la Dracénie Provence Verdon.

Il sera réalisé sous maîtrise d'ouvrage SNCF Réseau pour les travaux sur l'infrastructure ferroviaire et SNCF Gares & Connexions pour les pôles d'échanges multimodaux et les aménagements de gares.

En savoir plus sur le projet : <https://www.lignenouvelle-provencecotedazur.fr/>

COFINANCEMENT DU PROJET PAR LES PARTENAIRES SUIVANTS :



Cofinancé par l'Union européenne



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
Liberté  
Égalité  
Fraternité



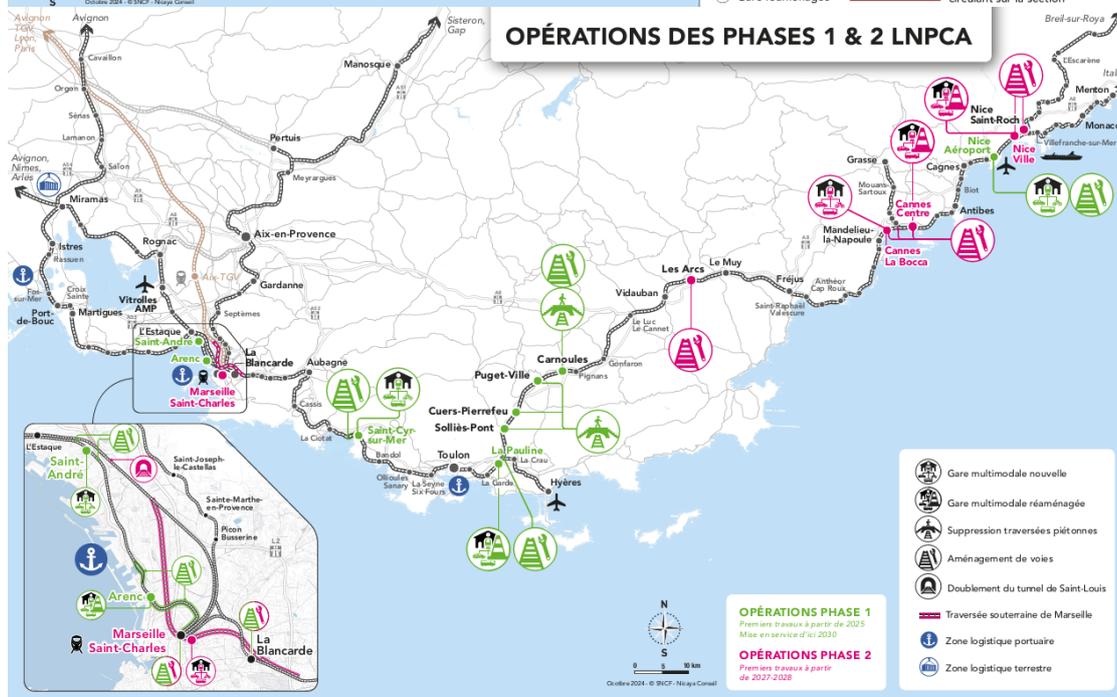
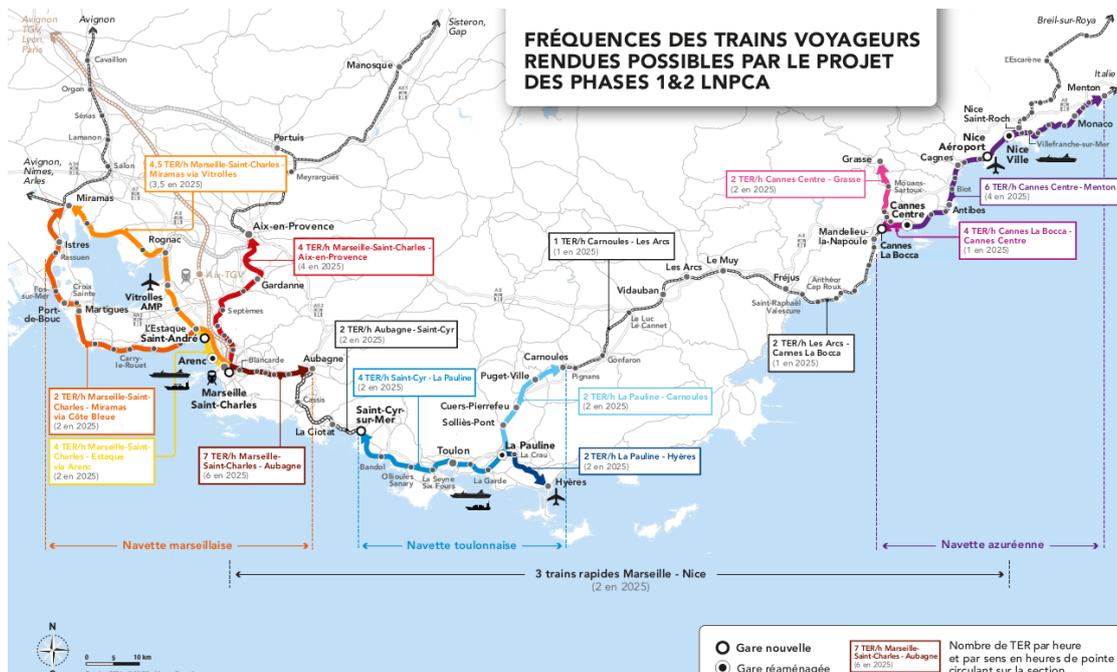
MAÎTRISE D'OUVRAGE :



# Ligne nouvelle

Provence Côte d'Azur

## Le projet des Phases 1 & 2



COFINANCEMENT DU PROJET PAR LES PARTENAIRES SUIVANTS :



MAÎTRISE D'OUVRAGE :



### Contacts presse

- **Préfecture de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur**  
[pref-communication@bouches-du-rhone.gouv.fr](mailto:pref-communication@bouches-du-rhone.gouv.fr)  
04 84 35 40 00
- **Région Provence-Alpes-Côte d'Azur**  
Marine PIVERT - [mpivert@maregionsud.fr](mailto:mpivert@maregionsud.fr) – 06 58 78 11 83  
Manon SABATIER - [msabatier@maregionsud.fr](mailto:msabatier@maregionsud.fr) – 06 69 22 81 98
- **Métropole Aix-Marseille-Provence**  
[presse@ampmetropole.fr](mailto:presse@ampmetropole.fr)  
04 91 99 79 74
- **Ville de Marseille**  
[presse@marseille.fr](mailto:presse@marseille.fr)  
04 91 14 64 63  
06 32 28 93 71
- **SNCF Gares & Connexions**  
[hugo.senecat@sncf.fr](mailto:hugo.senecat@sncf.fr)  
07 71 32 95 24
- **SNCF Réseau**  
[carole.teissedre@reseau.sncf.fr](mailto:carole.teissedre@reseau.sncf.fr)  
07 86 11 89 54

COFINANCEMENT DU PROJET PAR LES PARTENAIRES SUIVANTS :



MAÎTRISE  
D'OUVRAGE :

